



Un nouveau plan e-santé pour 3 ans

PARTAGE ET EXCELLENCE (DANS LA PERFORMANCE)

Fin janvier, les huit ministres belges de la Santé, réunis en conférence interministérielle, ont validé le « **plan d'action e-santé 2019-2021** ». Celui-ci s'inscrit dans la continuité des éditions antérieures. Il réaffirme le principe du partage intensifié des données de santé électroniques dans l'intérêt du patient, de même que l'importance du sumehr. Plus que jamais, les séances de formation aux outils de l'e-santé sont d'actualité.

[... lire la suite](#)

Notre rubrique spéciale

RGPD

Violations de données

A REPERTORIER ET (DOUBLEMENT) SIGNALER

Le RGPD cultive la protection des données personnelles. Mais que se passe-t-il si ladite protection est prise en défaut ? Si une violation se produit, accidentellement ou sous l'action d'un tiers malveillant ? Il faut bien sûr prendre des mesures de sécurisation et minimiser les effets de l'incident. La nouvelle fiche de la collection RGPD explique à qui signaler celui-ci, et dans quel délai.

[... lire la suite](#)

TRAQUER LES RISQUES, L'APPROCHE PREVENTIVE

Qui est concerné par l'AIPD, l'« analyse d'impact relative à la protection des données » ?

[... lire la suite](#)



Citius, altius, fortius...

COMMENT OPTIMISER UN SUMEHR ?

e-santé Wallonie l'a constaté : toute une partie des généralistes ne se lancent pas dans la production de sumehrs parce qu'ils ont peur de mal faire. Ou pas assez bien. Un nouveau tuto leur détaille comment exporter sur le Réseau Santé Wallon (RSW) un sumehr tout à fait honorable, qui remplira sa fonction. La clé de la réussite : chouchouter l'encodage de départ.

[... lire la suite](#)

A l'Est, (bientôt) du nouveau

Entre Eupen et Saint-Vith, on aspire aussi à familiariser les soignants aux outils d'e-santé. La Communauté germanophone vient d'échanger avec le projet e-santé Wallonie, « pour inspiration ». Des initiatives de formation ne devraient pas tarder à apparaître à l'Est du pays...

Sages-femmes 4 DATES A RETENIR

Nouveauté 2019 : il existera bientôt des séances de niveau 3 pour sages-femmes. Leur fil rouge ? Apprendre à partager les données de santé via le portail du Réseau Santé Wallon (RSW).

Les formations proposées par e-santé Wallonie sont de technicité croissante, du niveau 0 (on commence par des principes très généraux) au niveau 3 (on passe aux exercices concrets, en petits groupes de professionnels qui travaillent avec le même logiciel métier).

Jusqu'ici, les séances de niveau 3 ne s'adressaient qu'aux médecins généralistes. Il en existe à présent pour d'autres métiers.

Pour les infirmières, par exemple, mettant l'accent sur les échanges à partir du portail du RSW. Les sages-femmes auront leur tour aussi cette année : 4 dates sont programmées au dernier trimestre.

Détails dans le [calendrier dynamique](#) d'e-santé Wallonie

A lire, à voir, à faire

DataNews indique que, désormais, l'appli d'identification Itsme® permet aussi d'apposer, avec son smartphone, une signature électronique valide juridiquement au bas d'un document. La fonctionnalité est active sur les plates-formes de Connective, Doccle, Isabel Group et Luxtrust.

[En savoir plus](#)

COMMENT OPTIMISER UN SUMEHR ?

e-santé Wallonie l'a constaté : toute une partie des généralistes ne se lancent pas dans la production de sumehrs parce qu'ils ont peur de mal faire. Ou pas assez bien. Un nouveau tuto leur détaille comment exporter sur le Réseau Santé Wallon (RSW) un sumehr tout à fait honorable, qui remplira sa fonction. La clé de la réussite : chouchouter l'encodage de départ.

La démo est réalisée à partir du logiciel HealthOne, mais d'autres DMI suivront. En une quinzaine de minutes, elle balaie ce qu'il est conseillé de faire pour que l'extraction d'éléments administratifs et médicaux du dossier (c'est-à-dire l'opération qui « remplit », littéralement, le sumehr à exporter sur le RSW) se passe de façon optimale.

Mieux vaut, par exemple, sélectionner le bon item spécifique, introduire un diagnostic de préférence avec des textes codés (en s'appuyant sur des dictionnaires), accoler à un problème des attributs comme 'actif', 'passif', 'pertinent' - ou pas -, et quand c'est possible, le gratifier d'une date de début et de fin...

Si on commence par envoyer, pour les enfants, les vaccinations administrées et, pour les adultes, le schéma de médication, on ne doit pas rougir du boulot déjà abattu.

Parce qu'on ne mentionne pas tout, indistinctement, dans un sumehr, le tuto aborde aussi la façon de protéger certains items de l'exportation. Par exemple en consignnant une donnée ultrasensible à part, dans un « rapport de contact » qui circulera exclusivement entre médecins (*).

Mais la logique inverse, celle d'une circulation moins cadenassée de l'info, est également défrichée dans le didacticiel. Via le recodage délibéré d'un « diagnostic » comme un « facteur de risques » dans la section du même nom, le généraliste peut partager plus largement l'un ou l'autre item (avec un pharmacien, un dentiste ou un infirmier par exemple).

(*) pour mémoire, la vidéo 1 de la série se concentrait sur les items du sumehr visibles en fonction de chaque profession, selon la matrice d'accès du RSW.

[retour à la newsletter](#)